

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE L'ÎLE D'ORLÉANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS**

ASSEMBLÉE ORDINAIRE, 6 MAI 2019

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 6 mai 2019 à 20 h au centre administratif, 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, étaient présents : Mme Sandrine Reix, Mme Chantal Daigle, Mme Élisabeth Leclerc, M. Jean Lachance, M. Jean Lapointe, et M. Alain Létourneau tous formant quorum; sous la présidence de M. Jean-Claude Pouliot, maire.

Andrée Martin-Lambert, directrice générale, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

- 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ACCEPTATION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**
- 3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**
- 4. AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1. CRÉATION DES RÉSERVES POUR L'ANNÉE 2019
 - 5.2. MAIRE SUPPLEMENT
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1. DEPOT SCHEMA COUVERTURE DE RISQUE EN SECURITE INCENDIE REVISE
 - 6.2. ACHAT VEHICULE TOUT-TERRAIN D'URGENCE
 - 6.3. AMELIORATION DES VEHICULES DU SSI ST-JEAN
 - 6.4. ACHAT CASQUES
 - 6.5. PRATIQUE ET EXAMEN PINCE DE DESINCARCERATION
 - 6.6. FORMATION ET EXAMEN AUTO-POMPE
 - 6.7. DEMANDE MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
- 7. TRANSPORT**
 - 7.1. DENEIGEMENT DE LA ROUTE DU MITAN
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1. ANALYSES D'EAU
 - 8.2. DEMANDE DE SOUMISSION - PUIITS
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1. COURSE RX1 - NATION QUÉBEC - ÉTÉ 2019
 - 9.2. LIGUE DE PÉTANQUE 2019
 - 9.3. L'ŒUVRE DES LOISIRS DE ST-JEAN I.O
 - 9.4. MAISON DES JEUNES DE L'ÎLE D'ORLÉANS
 - 9.5. PROJET CONSTELLATION
- 10. CORRESPONDANCE**
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-05-66

Il est proposé par M. Alain Létourneau, appuyé par Mme Chantal Daigle et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que le point varia demeure ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

2019-05-67

2. ACCEPTATION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Mme Sandrine Reix, appuyé par M. Alain Létourneau et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril 2019 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Prolongement d'égout : Les sommes transférées par le gouvernement du Québec pour la taxe d'assise ne sont pas arrivés dans les coffres de la municipalité pour l'instant, les travaux de prolongement seront prévus suite à la réception de ces sommes.

Traverse piétonnière : Les 2 traverses piétonnières (une : au chemin du quai, une : au marché des Sorciers) seront tracés par le MTQ vers la fin juin/juillet

Module d'entraînement fonctionnel : ce module sera installé le 7 mai sur le terrain du centre communautaire

4. AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

2019-05-68

Il est proposé par M. Jean Lachance, appuyé par M. Jean Lapointe et il est résolu :

QUE le paiement des comptes totalisant 139.053,94 \$ soit autorisé ;

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière ou son adjointe soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. CRÉATION DES RÉSERVES POUR L'ANNÉE 2019

2019-05-69

Il est proposé par Mme Chantal Daigle, appuyé par Mme Sandrine Reix et résolu :

QUE les montants suivants soient transférés depuis le surplus accumulé non affecté vers les fonds affectés :

Embellissement	16 384.54 \$
Bibliothèque	1 109.48 \$
Loisirs	1 099.75 \$
Égouts	21 591.89 \$
Vidange fosses septiques	-1 109.58 \$
<u>Fête nationale</u>	<u>1 033.76 \$</u>
TOTAL	40 109.84 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

5.2. MAIRE SUPPLEMENT

2019-05-70

Il est proposé par M. Jean Lapointe, appuyé par Mme Chantal Daigle et il est résolu de nommer Jean Lachance, conseiller #3, comme maire suppléant et comme substitut du maire pour siéger aux séances de la MRC de l'Île-d'Orléans, si nécessaire, du 1er mai 2019 au 31 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. DEPOT SCHEMA COUVERTURE DE RISQUE EN SECURITE INCENDIE REVISE

2019-05-71

Il est proposé par M. Jean Lapointe, appuyé par Mme Chantal Daigle et il est résolu de constater le dépôt du schéma de couvertures de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de l'Île d'Orléans et du plan d'action qui lui est joint (édition mai 2019). Nous sommes en faveur de sa transmission auprès du ministère de la Sécurité publique, tel que prescrit dans l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6.2. ACHAT VEHICULE TOUT-TERRAIN D'URGENCE

2019-05-72

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offre sur invitation a été réalisé pour l'achat d'un véhicule tout-terrain d'urgence et d'une remorque;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée à 16h00 le jeudi 18 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises qui ont soumissionnées sont :

NOMS DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT TOTAL (avant taxes)
Entreprises Jo-Hé	Véhicule 29 000 \$
	Remorque 1 500 \$
SP Médical	Véhicule 38 886,33\$
	Remorque 2 500 \$

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite équiper le Service de Sécurité incendie de la Municipalité de St-Jean I.O pour les interventions d'urgence hors route et hivernal d'urgence;

Il est proposé par M. Jean Lapointe, appuyé par Mme Sandrine Reix et résolu d'accepter la soumission Entreprises Jo-Hé autant pour l'acquisition du véhicule tout-terrain d'urgence que de la remorque. Le paiement est pris à même le surplus budgétaire non affecté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6.3. AMELIORATION DES VEHICULES DU SSI ST-JEAN

2019-05-73

Il est proposé par Mme Chantal Daigle, appuyé par M. Jean Lachance et il est résolu :

- D'autoriser les ouvrages nécessaires pour transférer les échelles du Camion pompe citerne 1977 vers le Camion Auto Pompe 1999 (1500\$);
- D'autoriser les ouvrages nécessaires pour installer une attache-remorque sur l'unité d'urgence 815 (350\$).

Les paiements sont pris à même le surplus budgétaire affecté. Les coûts sont indiqués sans taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6.4. ACHAT CASQUES

2019-05-74

Il est proposé par Mme Élisabeth Leclerc, appuyé par M. Jean Lapointe et il est résolu :

- D'autoriser l'achat de quatre (4) casques de protection pour le conducteur et les passagers du véhicule tout-terrain d'urgence (100\$ par casque).

Le paiement est pris à même le surplus budgétaire non affecté. Les coûts sont indiqués sans taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6.5. PRATIQUE ET EXAMEN PINCE DE DESINCARCERATION

2019-05-75

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques prévoit plusieurs actions afin de maintenir les compétences des effectifs nécessaires au déploiement d'une force d'intervention efficace lorsque requis;

CONSIDÉRANT QUE le comité de Services de Sécurité Incendie (SSI) a nommé M. François Delisle, directeur SSI pour la Municipalité de St-Jean-de-l'île-d'Orléans pour planifier et coordonner les formations;

Il est proposé par M. Jean Lachance, appuyé par M. Jean Lapointe et il est résolu :

- De permettre la formation et la passation de l'examen pour l'utilisation des pinces de désincarcération au montant de 9 035\$ (7 pompiers St-Laurent I.O) et 315\$/pompiers pour les frais d'inscription à l'examen (7 pompiers St-Laurent I.O et 3 St-Jean I.O) ainsi que les autres frais inhérents (prêt équipement, location salle, etc.) pour la tenue de ces événements;
- De permettre l'achat de véhicules nécessaires pour les pratiques et l'examen (3600\$).
- De répartir tous les frais nécessaires à la réalisation de ces activités entre les différents Service de sécurité incendie impliqués.

Une demande de remboursement sera transmise au ministère de la Sécurité publique pour ces dépenses. Les coûts sont indiqués sans taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6.6. FORMATION ET EXAMEN AUTO-POMPE

2019-05-76

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques prévoit plusieurs actions afin de maintenir les compétences des effectifs nécessaires au déploiement d'une force d'intervention efficace lorsque requis;

CONSIDÉRANT QUE le comité des Services de Sécurité Incendie (SSI) la nommé M. François Delisle, directeur SSI pour la Municipalité de St-Jean-de-l'île-d'Orléans pour planifier et coordonner les formations;

Il est proposé par Mme Chantal Daigle, appuyé par Mme Sandrine Reix et il est résolu :

- De permettre la formation de 10 pompiers au coût de 4275\$ et les frais d'inscription à l'examen (535\$/pompier) (7 St-Laurent I.O + 3 pompiers St-Jean I.O) ainsi que les autres frais inhérents (prêt équipement, location salle, etc.) pour la tenue de ces événements;
- De répartir tous les frais nécessaires à la réalisation de ces activités entre les différents Service de sécurité incendie impliqués.

Une demande de remboursement sera transmise au ministère de la Sécurité publique pour ces dépenses. Les coûts sont indiqués sans taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

6.7. DEMANDE MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

2019-05-77

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers

volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE le comité des Services de Sécurité Incendie (SSI) a nommé M. François Delisle, directeur SSI pour la Municipalité de St-Jean-de-l'Île-d'Orléans pour planifier et coordonner les formations;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans coordonne la formation et les examens des cours : auto-pompe (10 pompiers), désincarcération (10 pompiers) pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de l'Île-d'Orléans en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par M. Jean Lapointe, appuyé par Mme Chantal Daigle et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de l'Île-d'Orléans.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

7. TRANSPORT

7.1. DENEIGEMENT DE LA ROUTE DU MITAN

2019-05-78

Il est proposé par M. Alain Létourneau, appuyé par Mme Sandrine Reix et il est résolu d'entériner le déneigement de la route du Mitan par M. Claude Gosselin à 118,95\$/heure, avec son souffleur muni d'un rouleau à dents et de chaînes.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1. ANALYSES D'EAU

La municipalité de Saint-Jean offre à ses citoyens la possibilité de faire analyser l'eau de leur puits via *Groupe Environex*. Les intéressés pourront se procurer des contenants au centre administratif **les 29 mai et 30 mai** prochains. Les coûts sont de 35 \$ pour l'analyse des coliformes totaux, colonies atypiques, e.coli et entérocoques et 30 \$ pour l'analyse des nitrites nitrates.

8.2. DEMANDE DE SOUMISSION – PUIITS

2019-05-79

CONSIDERANT les problèmes récurrents de disponibilités de l'eau potable au centre administratif et au centre communautaire;

CONSIDERANT la nécessité de la Municipalité d'assurer à la population un centre d'hébergement temporaire (centre communautaire) en cas de sinistre mineur ou majeur;

CONSIDERANT l'aide financière obtenue par la Municipalité dans le cadre du *programme de soutien financier pour la préparation des municipalités aux sinistres* ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Jean Lachance appuyé par Mme Chantal Daigle et résolu d'autoriser Mme Andrée Martin-Lambert, directrice générale, secrétaire-trésorière adjointe à aller en soumission publique sur invitation pour l'appel d'offre concernant des travaux d'hydrofracturation du puits actuel et l'achat d'un réservoir d'eau.

Si les résultats s'avèrent insuffisants, d'autoriser Mme Andrée Martin-Lambert, directrice générale, secrétaire-trésorière adjointe à aller en soumission publique sur invitation pour l'appel d'offre concernant des travaux pour le forage d'un nouveau puits.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et n'engage aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1. COURSE RX1 – NATION QUÉBEC – ÉTÉ 2019

2019-05-80

CONSIDÉRANT l'importance d'encourager la pratique d'activités sportives ;

CONSIDÉRANT QUE RX1 Nation Québec souhaite organiser une course à pied avec obstacles à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ;

Il est proposé par Mme Chantal Daigle, appuyé par M. Alain Létourneau et il est résolu :

- D'autoriser RX1 Nation Québec à organiser un événement sportif le samedi 8 juin dans notre municipalité, à condition de respecter la réglementation municipale ;
- DE leur permettre un accès gratuit au terrain multi-sport, ainsi qu'à la salle communautaire ;
- QUE RX1 Nation Québec fournisse une assurance responsabilité civile en bonne et due forme ;
- QUE RX1 Nation Québec fournisse des toilettes portatifs pour l'évènement;

- DE mandater les premiers répondants qui le désirent, de St-Jean-de-l'Île-d'Orléans, à être présents bénévolement à cette activité qui se déroulera le samedi 8 juin 2019.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

9.2. LIGUE DE PÉTANQUE 2019

2019-05-81

Il est proposé par M. Jean Lachance, appuyé par M. Jean Lapointe et résolu de :

- permettre au Club de l'Amitié et des aînés de Saint-Jean d'utiliser une partie du terrain des sports pour la ligue de pétanque tous les lundis (ou mardis en cas de pluie) à compter du début juin jusqu'à la mi-septembre 2019;

- permettre au Club de l'Amitié et des aînés de St-Jean d'utiliser la salle communautaire pour célébrer la fin de la saison de pétanque le 20 septembre 2019;
- permettre au Club de l'Amitié et des aînés de St-Jean de faire des photocopies au centre administratif sans frais.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

9.3. L'ŒUVRE DES LOISIRS DE ST-JEAN I.O

2019-05-82

Il est proposé par M. Jean Lachance, appuyé par M. Jean Lapointe et résolu d'entériner le paiement de 800\$ pour la location de la salle de Quilles pour la ligue des jeunes qui a eu lieu de février à avril 2019.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

9.4. MAISON DES JEUNES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

2019-05-83

Il est proposé par Mme Sandrine Reix, appuyé par Mme Élisabeth Leclerc et résolu d'autoriser le paiement de 600\$ pour soutenir le projet de la Maison des jeunes de l'île d'Orléans ainsi que l'utilisation de la bâtisse du 20 chemin des Côtes.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

9.5. PROJET CONSTELLATION

2019-05-84

ATTENDU QUE la MRC de l'île d'Orléans a réalisé une étude paysagère sur l'ensemble de l'île d'Orléans en 2016;

ATTENDU QUE la MRC de l'île d'Orléans a réalisé une étude sur l'accessibilité du littoral et à procéder à une caractérisation de tous les accès publics au fleuve en 2018;

ATTENDU QUE la MRC de l'île d'Orléans travaille actuellement à l'élaboration d'un concept unificateur pour offrir sept (7) circuits autour des accès sur le littoral et qu'elle travaille à la création d'une iconographie, d'une application et du mobilier nécessaire à la réalisation du projet CONSTELLATION;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Jean-de-l'île-d'Orléans souhaite participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la *constellation des navigateurs* dont le tracé fera une boucle entre l'Église de St-Jean et le manoir Mauvide-Genest;

Il est proposé par Mme Sandrine Reix, appuyé par Mme Chantal Daigle et résolu d'appuyer la MRC d'Orléans dans ses démarches à la réalisation du projet CONSTELLATION et de l'assurer d'une collaboration de la part de la Municipalité de St-Jean-de-l'île-d'Orléans.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

10. CORRESPONDANCE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Chantal Daigle, il est 20h56.

Le maire, M. Jean-Claude Pouliot, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal, sauf la résolution en varia.

M. Jean-Claude Pouliot, maire

Andrée Martin-Lambert
d.g. et sec.-trés. adj.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que la municipalité dispose des crédits suffisants pour payer tous les comptes autorisés et adoptés dans le procès-verbal du 6 mai 2019; EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 7 mai 2019.

Andrée Martin-Lambert, d.g. et sec.-trés. adj.